



GAZETTE N°20 Décembre 2018



Rallye Monte-Carlo 2019 Samedi 26 janvier 2019



Mairie
Place de l'église
05260 ST-LEGER-LES-MELEZES
Tél: 04.92.50.40.74
Fax: 04.92.50.49.03
Mail: mairie.stleger05@wanadoo.fr



Sommaire

Le mot du

Maire

Vie municipale

TRAVAUX

ELAGAGE

LISTE ELECTORALE

ACHAT

RECENSEMENT DE LA POPULATION 17/01/2019 AU 16/02/2019

DEPART DE 2 AGENTS COMMUNAUX

REVUE DE PRESSE

URBANISME

ÉTAT-CIVIL 2017 - 2018

Les services municipaux

LE BUREAU ANIMATION, ÉVÈNEMENTS LOISIRS ET BIBLIOTHEQUE

Évènements / Animations 2018 et à venir

Vie intercommu-

nale

LA FIN DU RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Vie associative, culturelle et sportive

LA CRÈCHE POLICHINELLE

LE SKI CLUB

Vie économique

NOUVEAUX COMMERÇANTS

Informations utiles

PRÉVENTION DU RISUQE AU MONOXYDE DE CARBONE

CAMPAGNE VIOLENCE FAITES AUX FEMMES

Informations pratiques

Cérémonie des Vœux du Maire 2019

Le mot du Maire

Mes chers concitoyens,

Cette année 2018 a été riche en événements et péripéties. Je tenais à vous présenter mes excuses pour les deux gazettes manquantes. Les circonstances, le manque d'articles dans les temps, les préparatifs des dossiers, de plus en plus complexes, ne nous ont pas permis de les sortir dans les temps.

Le Congrès National des Maires Ruraux de France, dans notre belle commune, a rassemblé des délégations de maires et d'élus de toute la France. Deux Ministres d'ETAT, nous ont fait l'honneur de venir dans notre village. Riche en échanges, il a été une réussite avec les félicitations de nos nombreux congressistes.

Le rallye Monte-Carlo fera encore une étape dans notre commune pour la quatrième année consécutive, avec nos deux spéciales en direct à la télé.

Je remercie toutes les personnes qui nous aident pour ces événements qui marquent notre commune dans le calendrier national et renforcent notre image par le dynamisme de ces intervenants bénévoles, villageois et extérieurs au village, sans qui rien ne pourrait se réaliser.

Le travail des employés de notre commune se complexifie lui aussi avec la dématérialisation des documents, le recollement des réseaux, la construction d'une nouvelle gouvernance avec l'office du tourisme Champsaur Valgaudemar et la Communauté de Communes.

Les conseillers municipaux et moi-même, toujours attentifs aux problèmes locaux sur le front des réformes et des adaptations réglementaires, arrivent encore à faire face. Nos territoires ruraux de montagne sont attaqués de toute part : compétence en eau potable, urbanisme, services d'état qui s'éloignent de plus en plus, transport en hausse...

Pourtant, nous parvenons encore à nous faire entendre, c'est comme cela que nous allons faire tout ce qui nous est possible pour commencer les travaux de rénovation du VVF avec un aide de 500 000€ du ministère du développement durable.

La rénovation de notre réseau d'eau potable est une priorité. Le dossier est en passe d'être finalisé.

La ville de GAP vient de signer son adhésion au SENAD, récompensant le travail effectué depuis de longues années par les cinq communes du Champsaur.

Nous espérons une bonne saison d'hiver, malgré les événements actuels.

Je vous invite à avoir une pensée pour tous les habitants des villages touchés par les intempéries, par les attentats commis par des personnes tout à fait conscientes de leurs actes, ce sont des criminels...

Il est parfois compliqué de garder courage, envie, abnégation, pourtant si nous voulons être des français libres nous nous devons de continuer notre chemin ensemble.

Vous êtes avec vos familles le ciment de notre commune et de notre patrie. Ensemble, profitez de vos proches pendant ces fêtes de fin d'année que je vous souhaite remplies de bonheur.

Très bonne saison d'hiver, et bonne fin d'année à tous. M. Gérald MARTINEZ

Vie municipale

TRAVAUX

Renouvellement de jeux enfants dans les jardins publics

La municipalité encouragée par la population a décidé d'acquérir de nouveaux pour enfants. Ils ont été installés en fin d'année 2017 :

- une coccinelle et une fourmi dans le jardin public devant l'écomusée
- une sauterelle dans le jardin public du village
- une abeille à l'aire de loisirs

Les enfants peuvent en profiter un maximum.

Nouvelle Esplanade

Dans la continuité de son programme d'aménagement du village, la municipalité a réalisé les travaux de l'esplanade devant les commerces. Celle-ci a été aménagée par des entreprises locales. Elle se compose de deux espaces : du stationnement et du piétonnier. Celle-ci permet l'attractivité de notre village et une mise en valeur des commerces.

















ELAGAGE

La réglementation fait obligation aux propriétaires riverains de couper à leurs frais, les branches qui avangent sur le domaine public et qui constituent directement ou indirectement un danger pour les usagers :

- risques de chute de branches, d'arbres sur la chaussée par grands vents,
- route rendues glissantes par les feuilles mortes en périodes humides,
- risque accru de verglas en hiver,
- diminution de la visibilité de la signalisation, masquée par les branches basses...

LISTES ELECTORALES

A compter du 1^{er} janvier 2019, la procédure change : la révision à date fixe (31 décembre) disparaît ; dorénavant, est institué un « Répertoire électoral unique » permanent, tenu par l'INSEE et dématérialisé.

Les listes électorales sont extraites de ce répertoire lors de chaque scrutin. Les changements (déménagements...) peuvent être opérés à tout moment et les demandes peuvent être faites en ligne (sur Service-public.fr) ou en mairie.

Pour voter, il suffit d'être inscrit sur les listes quelques semaines avant le scrutin : pour les élections européennes du 26 mai 2019, en cas de changement de sa situation, il faudra avoir fait sa demande d'inscription avant le 30 mars.

Les jeunes qui atteignent leur majorité sont automatiquement inscrits, sans démarche particulière de leur part.

ACHAT

Nous faisons l'essai d'un petit tracteur de déneigement que la commune a loué pour l'hiver 2018 2019 afin de voir si cet outil est efficace en situation hivernale. La question de l'achat se posera en fin de saison.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 17/01/2019 AU 16/02/2019



LE RECENSEMENT
PAR INTERNET
C'EST PLUS PRATIQUE !

MADAME, MONSIEUR,

Vous allez être recensé(e) cette année. Un agent recenseur se présentera prochainement chez vous. Il vous demandera de répondre à l'enquête sous quelques jours, et vous proposera de le faire sur internet. Il vous remettra à cet effet des codes personnels pour vous faire recenser en ligne sur www.le-recensement-et-moi.fr.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez toutefois utiliser des questionnaires papier que votre agent recenseur viendra récupérer.

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France.

Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire permet d'ajuster l'action publique aux besoins des populations : décider des équipements collectifs nécessaires (écoles, maisons de retraite, etc.), préparer les programmes de rénovation des quartiers, déterminer les moyens de transport à développer...

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.

DES RÉPONSES STRICTEMENT CONFIDENTIELLES

Votre agent recenseur est tenu au **secret professionnel**, il est muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil. Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Le recensement est organisé du 17 janvier au 16 février 2019. Pour faciliter le travail de l'agent recenseur, il vous sera demandé de répondre rapidement après son passage.

Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre maire

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire, en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques.

Visa n°2018A001EC du Ministre de l'économie et des finances, valable pour les années 2018 à 2022.

En application de la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée, les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à l'Insee.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès des directions régionales de l'Insee.



DÉPART DE 2 AGENTS COMMUNAUX

Edouard LEAUTHIER a quitté ses fonctions d'agent communal polyvalent au printemps 2018 et a décidé de partir pour d'autres horizons professionnels. D'une humeur égale, il laissera un bon souvenir chez ceux qui l'ont côtoyé.

Vendredi 14 décembre 2018, le Maire, Gérald MARTINEZ, avait réuni à la salle des loisirs, les conseillers municipaux, les employés communaux, diverses institutions, le comité des fêtes et ses bénévoles ainsi que sa famille pour fêter le départ à la retraite de Pascal CARIOU, Responsable animations et évènementiels. L'ensemble des invités lui a souhaité une bonne et heureuse retraite. Nous le remercions pour sa rigueur, son sens du travail bien fait et son dévouement. Nous voilà donc privé d'un agent investit dans les tâches qui lui étaient confiées et qui était fortement impliqué dans la vie du village.

REVUE DE PRESSE

50 ANS de la station et Nouvelle place, nommée Esplanade

Double évènement durant la saison 2017/2018, la station de St Léger les Mélézes a fêté ses 50 ans de ski ainsi que la nouvelle place du front de neige.

Lancement des festivités officielles prévues le 3 janvier avec de nombreuses personnalités du département invitées et l'inauguration de la nouvelle place et le spectacle sur neige qui sera repris plusieurs fois durant la saison d'hiver. Malheureusement une tempête a contraint à faire la cérémonie dans la salle des loisirs au lieu de la place du front de neige.

Un peu serrés mais belle ambiance autour du maire !

Le spectacle sur neige est réalisé avec tous les habitants bénévoles, le comité des fêtes, les commerçants et sociaux pro, la mairie, l'ESF, l'ensemble des services des remontées mécaniques, le fun park...

Une rétrospective qui évoque la vie quotidienne hivernale avant les années 60 et l'évolution des sports d'hiver jusqu'à nos jours. Une belle histoire qui a réuni tout le village pour offrir un son et lumière éblouissant se terminant par un superbe feu d'artifice.

Il a été produit durant les 4 semaines des vacances de février.

Autres réalisations :

- FILM 50 ANS : la mairie a commandé un DVD produit par Charly Baile qui a réalisé un film de 35 mn avec les témoignages de nombreuses personnes présentes à la création de la station.
Ce DVD est offert à tous les habitants et propriétaires sur le village. Il est vendu auprès du public par l'Office de Tourisme.
- Un autocollant avec le logo de St léger personnalisé.
- 10 000 ski pass ont été réalisés avec un visuel personnalisé 50 ans
- Actions proposées par l'ESF et les remontées mécaniques.



Le Congrès National des Maires Ruraux de France

Le congrès a été le moment fort de l'année en terme d'impact. Le village et le Champsaur ont été une vitrine nationale les 22 et 23 septembre 2018. Près de 300 maires accueillis pendant 2 jours et une grosse organisation en terme d'accueil et une préparation sur plusieurs mois.

2 ministres présents et de nombreux élus locaux et régionaux ont participé à ce congrès.

Un bilan très positif qui a permis aussi d'intégrer l'économie locale (chapiteaux et accessoires, traiteur, commerces, imprimeurs). Des visites proposées aux accompagnants ont fait connaître la région du lac de Serre Ponçon et de la Vallée du Champsaur.

ANIMATIONS ETE

La nouvelle place de St Léger offre un espace très agréable avec ses 2 esplanades. Fontaine, esplanade pavée, parking, végétaux, tout a été pensé autour des commerces qui bénéficient dorénavant d'une belle place. L'organisation d'animations s'y prête très bien pour animer dorénavant ce secteur commercial du village, surtout l'été (fête de la musique, concerts, semaine astronomie, san lagirone, vides greniers, les Olympiades...).



Urbanisme

Type de dossier	Nombre	Opération projetée
Permis d'aménager	2	aménagement de PRL
Permis de construire	4	1 construction maison individuelle
		2 constructions de garage ou abri pour véhicule
		1 extension de maison d'habitation
Déclaration Préalable	10	2 modifications d'ouvertures
		2 divisions de terrain en lots
		2 extensions de maison
		2 créations d'abris pour véhicule
		1 mise en place d'un auvent
		1 fermeture de terrasse
Certificat d'urbanisme	49	dont 9 CU opérationnels

État-civil 2017 et 2018

ILS SE SONT DIT OUI... VŒUX DE BONHEUR AUX MARIÉS :

M. TARTAROLI André et PLAS Julie, le 5 août 2017.
M. GILBERT-JEANSELME Nicolas et CHOLLEY Julie, le 2 septembre 2017.
M. MERCIER Grégory et JOLIVEAU Adeline, le 24 mars 2018.
M. MARSAGUET-LABIROUSQUE Wladek et NUNES Ambre, le 16 juin 2018.

LA MUNICIPALITE ADRESSE SES FELICITATIONS AUX PARENTS DE:

GILBERT-JEANSELME Noa, né le 14 mars 2018, fils de M. et MME GILBERT-JEANSELME Nicolas et Julie.
PLAS TARTAROLI Jolan, né le 25 septembre 2018, fils de M. et MME TARTAROLI André et Julie.
BELTRAME Léana, née le 28 septembre 2018, fille de M. et MME BELTRAME.
BELTRAME Lenzo, né le 28 septembre 2018, fils de M. et MME BELTRAME.
LEROUGE Lou, née le 18 décembre 2018, fille de M. LEROUGE Stéphane et MARTINEZ Héloïse.

SINCÈRES CONDOLÉANCES À LA FAMILLE DE :

M. BROCHIER Bruno, décédé le 26 juillet 2017.
M. MICHEL Hervé, décédé le 26 octobre 2017.
MME LOMBARD Jeanne née BROCHIER, décédée le 4 décembre 2017.
MME FREIXAS Michèle née CARGNINO, décédée le 29 décembre 2017.
M. MICHEL Pierre, décédé le 4 juin 2018.

Les services municipaux

LE BUREAU, LOISIRS, EVENEMENT, ANIMATIONS ET BIBLIOTHEQUE

Évolution de l'Office de Tourisme

Depuis la fusion des Offices de Tourisme transformés en Bureau d'Accueil Touristique, les services animations ne dépendent plus de l'Office de Tourisme Champsaur Valgaudemar. A Saint-Léger-les-Mélèzes ce service reste au sein de la Mairie. Les Bureau d'Accueil Touristique sont ouvert en saison touristiques dorénavant.

Evènements / Animations 2018 et à venir

Rallye MONTE-CARLO

Le rallye Monté Carlo proposera pour la 4^{ème} fois consécutive 2 spéciales St Léger/La Bâtie. Une belle fête en 2018 avec un public chaque fois plus nombreux pour s'émerveiller devant le spectacle produit par les voitures qui procèdent à un tour complet du rond point avant de lâcher leurs chevaux en direction d'Ancele, le col de Moissière et la Bâtie.

Dates : 26 janvier 2019, 1^{ère} spéciale à 10 h 15 et 2^{ème} spéciale à 14 h 08.

Animation musicale sur podium et buvette/snack sur aire de jeux.

Le simulateur rallye avec 8 postes sera de nouveau sur la place du front de neige près des commerces. Sébastien Ogier à nouveau champion du monde sera au départ dans son fief et en écurie Citroën.



Trail des neiges

La météo n'a pas été très favorable et l'unique tracé retenu n'a pu voir que 65 coureurs engagés.

Spectacles été

Le Comité des Fêtes qui s'était investi sur le rallye, le trail et les 50 ans durant la saison d'hiver a proposé à nouveau 2 spectacles Voice Band l'été les 21 juillet et 11 août suivis de feux d'artifice.

Randonnée VTT La San Lagirone

La San Lagirone s'est déroulée le 18 août avec 160 inscrits sur les 4 parcours proposés. Départ, arrivée et repas sur la place. Un beau moment de convivialité avec des conditions météo optimums.

Les Olympiades

L'association des commerçants a proposé le 17 août les 1^{ères} Olympiades qui ont remporté un vif succès et de nombreuses équipes inscrites. Belle ambiance sur la nouvelle place.

Projet :

LE TOUR DES ALPES : un rallye pas comme les autres puisque ce sont des particuliers qui s'élancent sur les routes des Alpes pendant 4 jours de Lyon à Nice, du 26 au 29 juin, avec de superbes voitures anciennes des années 60 à 90 qui ont fait leur réputation sur les rallyes officiels et de la belle mécanique sous le capot.

St Léger devrait accueillir une étape St Léger/La Bâtie (comme le RMC) le 26 juin.

MONTEE BLANCHE : 29 30 et 31 mars 2019. Départ à St-Léger-les-Mélèzes, voitures anciennes de rallye sur route ouverte.

Vie intercommunal

LA FIN DU RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Pendant des années, la Communauté de Communes du Haut-Champsaur assurait mensuellement la collecte des objets encombrants au porte à porte.

Depuis la fusion des Communautés de Communes Champsaur et Valgaudemar en Communauté de Communes Intercommunale Champsaur Valgaudemar, cette tâche n'est plus assurée.

Vie associative, culturelle et sportive

LA CRECHE POLICHINELLE

Des nouvelles de la crèche Polichinelle !

Riches en évènements, l'année 2018 se termine avec la fête de Noël préparée par les deux équipes des crèches d'Orcières et de St Léger. Celles-ci ont présenté cette année un petit spectacle découlant sur des activités invitant parents et enfants à partager ce moment ludique pour la plus grande joie de tous. Le père Noël était bien là au rendez-vous ainsi que les familles pour ce moment magique !



D'autres temps forts parmi de nombreuses activités ont marqué l'année comme :

- * la découverte des sensations de glisse à l'école de ski de Saint Léger Les Mélèzes chez les « Piou Piou »: un grand Merci à Fredo son directeur et à son équipe pour cet accueil riche en enseignement et plein de révélation pour nos petits skieurs. Des sorties en raquette, de luges et promenades...ont aussi ponctué la saison hivernale 2018.

* la remise des diplômes au mois de Juin dernier, la passerelle avec les écoles de Saint Jean Saint Nicolas et Chabottes qui ont accueilli les futurs petits écoliers sur les bancs de l'école, comme pour de vrai ! Ces temps d'adaptation leur ont permis de faire une rentrée de septembre toute en douceur. Merci aux maîtresses des petites sections de maternelle et leur assistantes pour cet accueil bienveillant et des plus chaleureux 9/15



* Des activités d'été comme le poney au centre équestre Les écuries des Ecrins avec Antony, des plongeurs à la piscine, des ateliers artistiques, la visite du musée de Saint léger avec Géraldine, des journées pic nic à la base de loisirs et au sein de la crèche pour les plus jeunes, des ateliers de psychomotricité, d'éveil des sens et des émotions...



* Il y a eu aussi l'organisation des vides greniers, les ventes de roses pour la St Valentin et le ventes de gâteaux.

Nous tenons à remercier les bénévoles, les familles, les partenaires, les personnes qui de près ou de loin soutiennent nos crèches.

Avec l'arrivée de la neige, toute L'Equipe POLICHINELLE souhaite à tous et à toutes, petits et grands, une bonne saison d'hiver et une Belle et Douce Année 2019 !

[Crèche Polichinelle Saint-Léger-les-Mélèzes](#) : 04 92 50 40 60
Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18 h30 (toute l'année)

[Crèche Polichinelle Orcières](#) : 09 82 34 33 85
Ouverte de 8h à 18h du lundi au vendredi de mai à novembre
Ouverte de 8h à 19 h du lundi au vendredi de mi-décembre à fin mars

LE SKI CLUB

La saison du ski-club de Saint Léger-les-Mélèzes a démarré en octobre avec l'enthousiasme de nos coachs, qui lors de la préparation d'automne, remettent en forme les jambes de nos skieurs. Autour d'activités telles que le VTT et des randonnées, la cohésion se forme.

L'assemblée générale a eu lieu en octobre aussi. Outre le bilan prévisionnel, les licenciés ont pu s'inscrire, acheter du matériel d'occasion et commander les nouvelles softshells du club.

Les inscriptions au ski-club de Saint Léger-les-Mélèzes débutent à partir de U10 (2010). Les enfants U8 seront pris en charge par l'ESF de St Léger-les-Mélèzes avec des stages durant les vacances scolaires suivis par les coachs du ski-club.

Le club a mis en place une série de commissions afin d'organiser la vie du club dans ses événements où chaque parent ou licencié peut y trouver sa place ainsi qu'une nouvelle charte « esprit club » (à lire sur le blog) autour du respect et du savoir-vivre dans le sport.

Des dates importantes sont déjà prévues pour cette saison 2018-2019 où le bureau du ski-club espère vous voir nombreux:

- Semaine FIS du 14 au 18 janvier , le 17 janvier pour St Léger
- Rallye Monté Carlo avec vente de Crêpes le 26/01/19
- Course King jouets le 27/01/19
- Lotos (dates non déterminées mais certainement les mardis 12 et 19 Février 2019) pendant les vacances zone B. Le ski-club récupère déjà des lots.
- Ventes de gâteaux : les 2 jeudis des vacances de février zone B.
- Coupe d'argent U12 (2007) date à venir

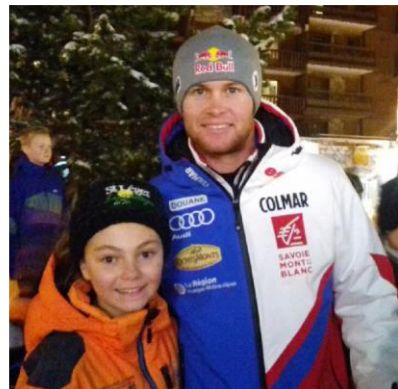
Le club a organisé cette année un weekend à Val-D'Isère le 08/09 DÉCEMBRE à l'occasion du CRITÉRIUM DE LA PREMIÈRE NEIGE Coupe du monde de ski . Les licenciés et leurs parents ont pu admirer les champions tout en skiant.

Pour réussir une belle saison, nous n'oublions pas nos associés qui nous suivent tout au long de l'année : la communauté Champspaur-Valgaudemar, les mairies, l'ESF, nos sponsors, nos bénévoles, nos entraîneurs et nos licenciés.

Merci à eux et bonne saison 2018-2019 au sein du ski-club de Saint Léger-les-Mélèzes.

Retrouvez nous sur le blog ski-club-st-leger.over-blog.com pour de la vente de matériel d'occasion, les papiers d'inscription, les dossiers de sponsors, les dates importantes, la newsletter....

Contact: skiclubstleger@laposte.net



*Le Président,
François CECCALDI*

Vie économique

NOUVEAUX COMMERCANTS

Camping La Pause

M. et MME BATION Olivier et Corine sont depuis ce printemps 2018, les nouveaux gérants du Camping La Pause.

Afin de vous accueillir dans de meilleures conditions, ils ont élargi leur offre restauration et de ce fait vous propose dès à présent un grand choix de pizzas à consommer sur place ou à emporter, ainsi que des spécialités locales et de la restauration rapide: burgers, galettes, crêpes gaufres ... Pour les pizzas à emporter merci de réserver par téléphone au 06 59 23 00 55.

Ils ont aussi aménagé un espace Lounge avec des assises confortables, une nouvelle piste de danse avec un Karaoké ainsi qu'un billard et un babyfoot.

Durant toute la saison d'hiver, ils seront ouverts midi et soir.

Ils vous attendent nombreux.

Bar-Restaurant Chalet de Libouze

M. PERES Mickaël et sa compagne ont repris le restaurant bar de Libouze qui est situé sur le plateau de Libouze, à mi-chemin entre le bas de la station et le sommet le Cuchon. Les nouveaux propriétaires vous accueilleront dans un cadre unique et exceptionnel au coeur du domaine skiable de la station de Saint Léger les Mèlèzes.

Le Petit Gourmand



Marion LOMBARD sera ravie de vous accueillir dans son établissement « Le Petit Gourmand ». Elle vous propose ses crêpes et gaufres maison ainsi qu'une variété de sandwiches chauds ou froids, tacos, frites, boissons...et autres en-cas à emporter tous les jours en période de vacances scolaires (zone B) et du jeudi au dimanche le reste de la saison. Du café matinal à la pause goûter...tous les gourmands sont les bienvenus !

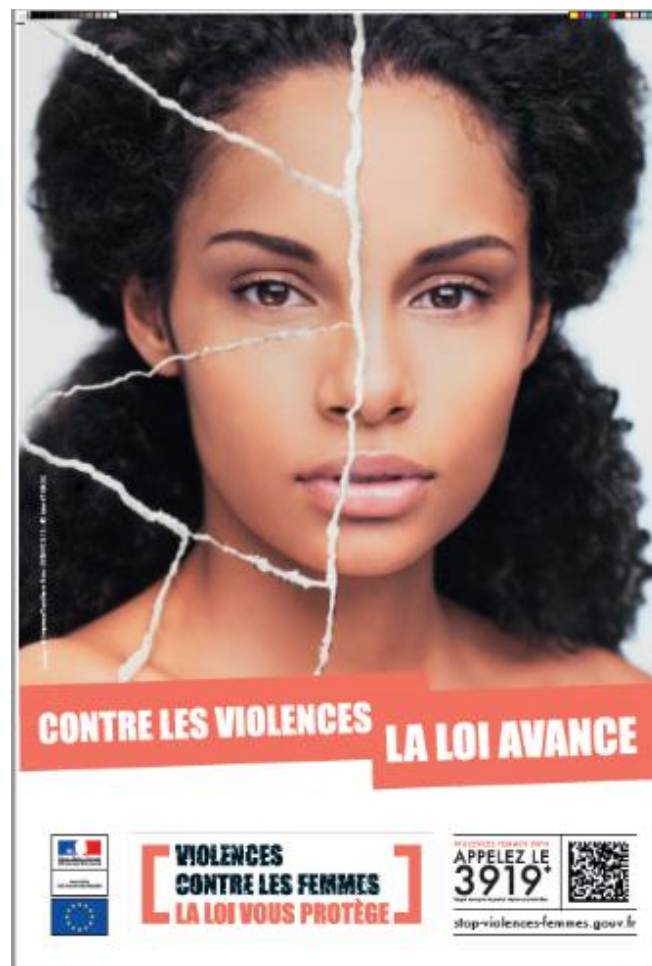


Informations utiles

PRÉVENTION DU RISQUE AU MONOXYDE DE CARBONE



CAMPAGNE VIOLENCE FAITES AUX FEMMES



Informations pratiques

LA MAIRIE

lundi-mardi-jeudi: 8h30-11h30/13h30-16h30
 mercredi-vendredi: 8h30-11h30
Tél: 04 92 50 40 74
Fax: 04 92 50 49 03
Mail: mairie.stleger05@wanadoo.fr

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CHAMPSAUR & VALGAUDEMAR

5 rue des Lagerons
 05500 SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR
Tél: 04 92 50 00 20
Fax: 04 92 50 19 31
Mail: contact@ccduchampsaur.fr

BUREAU ACCUEIL TOURISTIQUE ST-LÉGER

Vacances hiver

Tous les jours: 9h00-12h00/15h00-18h00

Hors vacances hiver

Du lundi au samedi: 10h00-12h00/15h00-18h00

Dimanche: 10h00-12h00

Vacances été

Du lundi au samedi: 9h00-12h30/15h00-18h30

Dimanche: 9h00-12h30

Tél: 04 92 67 00 23

Mail: info@st-leger05.fr

Site internet: www.st-leger05.fr

CONTACTER L'ECOMUSEE

Vacances d'été

Du lundi au samedi: 14h30 à 18h00

Vacances d'hiver

Du mardi au samedi: 14h30 à 18h00

Autres périodes

Se renseigner au: 04.92.21.47.78

Fermé les jours fériés.

Tél: 04 92 21 47 48

Mail: lerefugedesanimaux@orange.fr

LES NUMEROS UTILES

Gendarmerie: 17

Pompiers : 18

SAMU : 15

Médecins :

- A Pont-du-Fossé : 04 92 55 92 45
- A Ancelle : 04 92 50 80 56

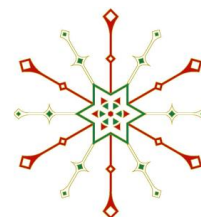
Infirmières à St-Léger-les-Mélèzes :

Nadège SOMMACAL, Sandra MARTIN, Edith PAULIN 06 31 31 59 61

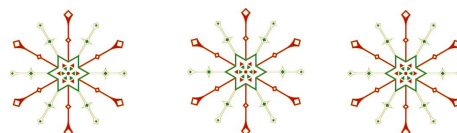
Pharmacie:

- A Pont-du-Fossé: 04 92 55 92 30
- A Ancelle: 04 92 50 83 20

Cérémonie des Vœux du Maire 2019



*Monsieur Gérald Martinez,
Maire de Saint-Léger-Les-Mélèzes,
son Conseil Municipal
et le Personnel des services,
vous souhaitent une
Belle et Heureuse Année 2019.*



*La traditionnelle Cérémonie des Vœux 2019,
aura lieu le vendredi 11 janvier 2019,
à 19h30,
à la salle des loisirs.*

Celle-ci sera suivie d'un apéritif convivial.

